United Nations Nations Unies

Le Secrétaire général

Message publié à l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre l'abus et le trafic de drogues

26 juin 2011

Le trafic de drogues, considéré longtemps comme un problème social et une question d'ordre public, est devenu ces dernières années une sérieuse menace pour la santé et la sécurité de nombreuses personnes et de régions entières. Le marché afghan des opiacés, qui représente un montant annuel de 61 milliards de dollars, finance la rébellion, le terrorisme international et diverses tentatives de déstabilisation. En Afrique de l'Ouest, le commerce mondial de la cocaïne, qui se monte à 85 milliards de dollars, nourrit la toxicomanie, facilite le blanchiment d'argent, aggrave l'instabilité politique et compromet la sécurité. La cocaïne pure venant d'Afrique de l'Ouest est revendue 10 fois plus chère en Europe.

Le danger étant imminent, j'ai récemment créé une équipe spéciale chargée d'élaborer pour l'ensemble des organismes des Nations Unies une stratégie de coordination et de renforcement de la lutte contre la drogue et la criminalité organisée passant par l'intégration de cette action dans les activités de maintien et de consolidation de la paix, d'amélioration des conditions de sécurité, de développement et de désarmement. Cette stratégie permettra au système des Nations Unies d'inscrire la lutte contre le trafic de drogues et les autres formes de criminalité organisée parmi les priorités de la communauté internationale dans les domaines de la sécurité et du développement.

Cette année, la Journée internationale de la lutte contre l'abus et le trafic de drogues, qui coïncide avec le cinquantième anniversaire de la Convention unique sur les stupéfiants, adoptée en 1961, est l'occasion de souligner combien il importe d'essayer de régler ces deux problèmes en faisant primer la légalité et en intervenant sur le plan de l'offre de soins de santé.

La Convention unique et les autres grands instruments juridiques internationaux connexes font plus que contribuer à la lutte contre le trafic de drogues; ils aident aussi à protéger des personnes vulnérables grâce à tout un éventail d'activités que les États parties s'engagent à mener, dont l'éducation et la prévention, le traitement de la toxicomanie, les soins aux toxicomanes, les programmes de désintoxication et l'aide sociale.

Ces mesures sont de la plus haute importance car la consommation de drogue est au fond un problème de santé. La pharmacodépendance est une maladie, pas un crime. Les criminels, ce sont les trafiquants.

Mais l'offre n'est qu'une des variables. Si nous ne faisons pas baisser la demande, nous n'arriverons jamais à bout des cultures, de la production et du trafic.

Merci de recycler

Les gouvernements ont la responsabilité de combattre le trafic de drogues et la toxicomanie, mais les membres de la société peuvent aussi apporter une contribution importante. Les familles, les écoles, les associations et les organisations religieuses peuvent aider à faire disparaître la drogue. Le monde des affaires peut contribuer à la création de modes de subsistance légitimes. Les médias peuvent sensibiliser l'opinion aux dangers de la drogue.

Nous arriverons à nos fins si nous raffermissons notre engagement en faveur du droit à la santé et des droits de l'homme, du partage des responsabilités, d'une démarche équilibrée axée sur la réduction de l'offre et de la demande, et de l'accès universel à la prévention, au traitement et à l'aide. Nous contribuerons ainsi à ce que la criminalité et la violence liées à la drogue cessent de faire des ravages, à ce que les toxicomanes soient libérés de la dépendance et puissent apporter leur pierre à l'édifice de notre avenir commun, et à ce que le monde soit plus sûr pour tous.